

AVIS DE MARCHÉ DE SERVICES

Assistance Technique pour la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Réforme des Finances Publiques – Composante Douanes République de Guinée

1. Référence de la publication

N° EuropeAid/135233/D/SER/GN

2. Procédure

Restreinte

3. Programme

10^{ème} FED

4. Financement

Convention de Financement du Programme d'Appui à la Réforme des Finances Publiques (PARFIP) – N° 2013/024-687

5. Pouvoir adjudicateur

La République de Guinée, représentée par l'Ordonnateur National du FED

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Nature du marché

Prix unitaire

7. Description du marché

De manière générale, le programme d'appui à la réforme des finances publiques (PARFIP) en République de Guinée contribuera à soutenir le programme économique et financier du gouvernement à travers 3 volets:

- 1) le renforcement des systèmes de redevabilité financière;
- 2) l'amélioration des recettes de l'État, et
- 3) le renforcement des capacités institutionnelles du MEF dans la conduite de ses missions et la mise en œuvre des réformes.

La présente assistance technique (AT) concerne la composante «Douanes» du volet 2 du PARFIP.

Cette composante vise à l'amélioration des revenus intérieurs par des réformes en profondeur dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de la formation, de la politique de communication, des télécommunications, de l'informatique et des contrôles.

Concrètement, l'AT devra:

- renforcer les capacités dans le domaine des ressources humaines et de la formation professionnelle (dossiers individuels, politique de gestion des ressources humaines (GRH), formations, équipement, etc.);
- informatiser et moderniser les équipements de communication (2 bureaux frontières, installation et activation de certains modules Sydonia, couverture radio, communication via web, etc.);
- appuyer la mise en œuvre des procédures de contrôle (service d'inspection, procédures de contrôle, formation, etc.);
- Aider au lancement des marchés de fournitures et de travaux, ainsi que la mobilisation des expertises court terme.

8. Nombre et intitulé des lots

Lot unique

9. Budget maximal

EUR 1.250.000

10. Prestations additionnelles

Le pouvoir adjudicateur peut, s'il le juge opportun, étendre la durée du projet et/ou la portée du marché sous réserve de disponibilité budgétaire, sans toutefois que la durée ni le montant du contrat initial ne puissent être dépassés. Toute reconduction du marché est subordonnée à l'exécution satisfaisante des tâches par le contractant.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

11. Eligibilité

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques et morales participant individuellement ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires, qui sont établies dans un Etat membre de l'Union européenne, dans un Etat ACP, ou dans un pays ou sur un territoire autorisé par l'accord de partenariat ACP-CE en vertu duquel le programme est financé (voir également le point 29 ci-après). La participation est également ouverte aux organisations internationales.

12. Candidature

Toute personne physique ou morale éligible (au sens du point 11 ci-dessus) ou groupement de ces personnes (consortium) peut soumettre sa candidature.

Un consortium peut être un groupement permanent doté d'un statut juridique ou un groupement informel créé aux fins d'un appel d'offres spécifique. Tous les membres d'un consortium (c'est-à-dire, le chef de file et tous les autres membres) sont conjointement et solidairement responsables devant le pouvoir adjudicateur.

La participation d'une personne physique ou morale inéligible (au sens du point 11) entraînera l'élimination automatique de la candidature concernée. Si cette personne ferait partie d'un consortium, son élimination entraînera celle du consortium dans son ensemble.

13. Nombre de candidatures

Une personne physique ou morale ne peut soumettre plus d'une candidature, quelle que soit la forme de sa participation (comme entité juridique individuelle ou comme chef de file ou membre d'un consortium présentant une candidature). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une candidature, toutes les candidatures auxquelles cette personne participe seront rejetées.

14. Interdiction des alliances entre des soumissionnaires retenus sur la liste restreinte.

Toute offre reçue de la part de soumissionnaires comprenant des sociétés autres que celles mentionnées sur les formulaires de candidature ayant servi à l'établissement de la liste restreinte sera éliminée de la présente procédure restreinte, sauf si le pouvoir adjudicateur l'autorise au préalable (voir PRAG section 2.4.3). Les candidats invités à soumissionner ne peuvent ni s'associer ni établir de relations sous-contractuelles entre eux concernant le marché en question.

15. Situations d'exclusion

Les candidats doivent joindre à leur formulaire de candidature une déclaration signée (incluse dans le formulaire type de candidature) attestant qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations d'exclusion visées au point 2.3.3 du Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de l'UE.

16. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance est autorisée

17. Nombre de candidats invités à soumissionner

Sur la base des candidatures reçues, entre 4 et 8 candidats seront invités à présenter une offre détaillée dans le cadre du présent marché. Si le nombre des candidats éligibles satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au minimum de 4, le pouvoir adjudicateur pourra inviter les candidats qui satisfont aux critères, à présenter une offre.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

18. Date prévue d'envoi des invitations à soumissionner

30 mai 2014

19. Date pour le début d'exécution du marché

Octobre 2014

20. Période de mise en œuvre des tâches

3 ans

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

21. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux candidats. Dans le cas où les candidatures seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans

son ensemble:

1) **Capacité économique et financière du candidat** (Si le candidat est un organisme public, une information équivalente doit être fournie).

- 1.1. Le chiffre d'affaires annuel moyen du candidat doit être supérieur à 500.000 €an sur les trois dernières années (2011 à 2013);
- 1.2 La situation financière du candidat ne doit pas être négative, dettes prises en considération, au commencement et à la fin du dernier exercice.

2) **Capacité professionnelle du candidat**

- 2.1. Au moins 5 personnes faisant partie des effectifs (permanents ou experts) du candidat travaillent actuellement dans des domaines en rapport avec le présent marché;
- 2.2. Au moins 10% de l'ensemble des effectifs du candidat travaillant au cours des 3 derniers exercices (2011, 2012 et 2013) dans des domaines en rapport avec le présent marché étaient employés à titre permanent.

3) **Capacité technique du candidat**

- 3.1. Le candidat a obtenu de bons résultats (certificat de bonne exécution du marché ou lettre de clôture mentionnant la bonne exécution du marché), au cours des quatre dernières années 2010, 2011, 2012 et 2013, pour au moins un marché d'un budget de 1.000.000 € dans le domaine de la réforme des douanes ou des finances publiques qui comportait un volet douanes;
- 3.2. Le candidat doit avoir réalisé au moins 3 études ou missions d'assistance technique d'une durée d'un mois minimum démontrant sa capacité à intervenir dans le domaine de la réforme des douanes ou des finances publiques qui comportait un volet douanes dans les pays de la zone ACP au cours des 3 derniers exercices (2011, 2012, 2013).

Une expérience antérieure qui aurait abouti à une rupture de contrat et une résiliation de la part d'un pouvoir adjudicateur, ne peut pas être utilisée comme référence. Cette règle est applicable à l'expérience des experts dans le cadre des marchés à honoraires.

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre lui-même et ces entités. Il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Dans les mêmes conditions, un consortium d'opérateurs économiques peut faire valoir les capacités de membres de ce consortium ou d'autres entités.

Si le nombre de candidatures éligibles satisfaisant à l'ensemble des critères de sélection est supérieur à huit, les atouts et faiblesses des candidats doivent être réexaminés pour identifier les huit meilleures candidatures pour l'appel d'offres. Les seuls éléments qui seront pris en considération dans ce réexamen sont les suivants:

- le plus grand nombre d'études ou missions d'assistance technique au critère 3.2 d'une valeur au moins équivalente à 50% du présent marché.

22. Critères d'attribution

Le meilleur rapport qualité/prix.

CANDIDATURE

23. Date limite de réception des candidatures

Mercredi 30 avril 2014 à 16h00 (heure locale).

Il ne sera pas tenu compte des candidatures reçues après la date limite.

24. Modalités de présentation des candidatures et renseignements à fournir

Les candidatures doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire de candidature standard, dont le format et les instructions doivent être strictement respectées. Ce formulaire de candidature est disponible à l'adresse Internet suivante: http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/index_fr.htm)

Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à la candidature ne sera pas pris en considération.

25. Modalités d'envoi des candidatures

Les candidatures doivent être transmises en français exclusivement au pouvoir adjudicateur:

- SOIT par **courrier recommandé** (service express), à l'adresse suivante:
Cellule de Gestion du Fonds européen de Développement
Immeuble Santulo, Bâtiment B, 7^{ème} étage
BP 2041 CONAKRY
République de Guinée
Téléphone : (00 224) 669 832 786/ 656 502 856 E-mail : courriel@cgfedguinee.com ...
- SOIT par **porteur** (notamment les services de messagerie express) déposant **directement** la candidature auprès du pouvoir adjudicateur, contre accusé de réception signé et daté, à l'adresse suivante:
Cellule de Gestion du Fonds européen de Développement
Immeuble Santulo, Bâtiment B, 7^{ème} étage
BP 2041 CONAKRY
République de Guinée
Téléphone : (00 224) 669 832 786/ 656 502 856 E-mail : courriel@cgfedguinee.com

L'intitulé du marché et le numéro de l'avis de marché (voir rubrique 1 ci-dessus) doivent figurer lisiblement sur l'enveloppe contenant la candidature et doivent être mentionnés dans toute correspondance ultérieure avec le pouvoir adjudicateur.

Les candidatures soumises de toute autre façon seront écartées.

26. Modification ou retrait des offres

Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre moyennant une notification écrite avant la date limite de remise des offres. Aucune offre ne saurait être modifiée après ce délai.

La notification de modification ou de retrait doit être rédigée et présentée conformément à la clause 25. L'enveloppe extérieure (et, le cas échéant, l'enveloppe intérieure) doit porter la mention

«modification» ou «retrait», selon le cas.

27. Langue opérationnelle

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français.

28. Date de publication de l'avis de pré-information

19 novembre 2013 sur le J.O N° 2013/S 224-389012

29. Base juridique.

10^{ème} Fonds Européen de Développement

Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23 juin 2000 révisé

30. Information complémentaire

N.A